

LE LIEN



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'espace intergénérationnel a ouvert ses portes le 26 mars dernier. Vous avez été nombreux à venir découvrir ce nouveau lieu de rencontres.

Les jeunes ont largement participé à cette porte ouverte, ainsi que les bénévoles de la médiathèque, sans qui rien n'aurait été possible, et je les en remercie très vivement.

A cet égard, des personnes nous ont fait part de leur déception que les heures d'ouverture ne soient pas étendues. Bien que le fonctionnement courant de la médiathèque soit assuré par un professionnel, les ouvertures sont largement tributaires des bénévoles, comme dans de nombreuses communes de notre taille.

En conséquence, plus il y aura de bénévoles à la médiathèque, plus les horaires d'ouvertures pourront être étendus.

Le 25 mars dernier, le budget de la Commune a été voté.

Comme cela était prévisible, nous continuons à accuser une baisse des dotations.

Néanmoins, suite aux mesures prises en 2015, nous arrivons à maintenir les principaux équilibres.

Lors du conseil municipal, un débat s'est ouvert sur l'opportunité de toucher aux taux fiscaux.

Les conseillers ont constaté que 1% d'augmentation représenterait environ 4400€ de produit pour la Commune, et ont admis qu'en faisant des efforts, ce produit pourrait être trouvé en contenant la dépense.

En conséquence, et tant que la situation ne l'impose pas de manière impérative, les conseillers municipaux ont décidé de ne pas toucher aux taux fiscaux.

Par ailleurs, et même si la Commune est peu endettée, les conseillers ont validé la politique de réduction de l'endettement jusqu'en 2018.

Ainsi, et si aucune décision exogène ne vient perturber cette politique, la Commune aura alors la possibilité d'effectuer un nouvel équipement majeur.

On observe donc que pour le budget principal de la Commune, il n'y a pas de problème majeur, il n'en va pas autant pour le budget lié à l'assainissement collectif.

Malgré tous nos efforts – passage en régie, renégociation des prêts, augmentation des taxes de raccordement, ... - nous continuons à enregistrer des difficultés.

Nous n'aurons donc pas d'autre choix que de procéder à des augmentations sur la part fixe et sur la part variable.

Un débat aura lieu sur ce point en conseil municipal.

Néanmoins, il est vraisemblable que, compte tenu de la prospérité de la Commune, ces augmentations soient limitées et uniques.

Enfin, cette année, comme annoncé dans le lien 130 p 11 nous n'aurons pas notre festival des Arts2rues. Cependant la fête intercommunale de la musique aura lieu le samedi 11 juin à LASSY.

Le Maire

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	membres de la commission communication
Tirage	700 exemplaires
Impression	Imprimerie CREA PRINT

imprimé sur papier recyclé

VIE MUNICIPALE p. 3-5



VIE SCOLAIRE p. 7



VIE CULTURELLE p. 9-11



VIE JEUNESSE p. 14-16



VIE PRATIQUE p. 17-19



LA VIE ASSOCIATIVE p. 20-21



Dossier

Le budget communal a été voté
p.12 à 13

L'équipe des bénévoles vous accueillera dans la nouvelle médiathèque au sein du 3^{ème} lieu à LASSY



Parution du prochain bulletin Le Lien N°132

Parution du prochain bulletin de **Juillet 2016** semaine du **18 Juillet 2016**

Les articles pour Le Lien n° 132 sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : adjoint3.lassy@orange.fr pour le **12 Juin 2016**. **Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN.**

La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

Comptes rendus des conseils municipaux

Nous vous rappelons que les comptes rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

Séance du conseil municipal du 26 février 2016

• FINANCES : DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UNE FORMATION DE SECOURISME A L'ECOLE CAMILLE CLAUDEL

Par courrier du 19 janvier 2016, le directeur de l'école publique Camille Claudel a sollicité la commune de Lassy pour une demande de prise en charge d'une sensibilisation au secourisme dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers 35.

Dans le cadre des programmes en cycle 3 intitulés « apprendre à porter secours à l'école », les enseignants souhaitent développer chez leurs élèves ces compétences.

Le coût total de la journée est de 250 € TTC.

Le conseil décide d'accepter la prise en charge du coût de cette formation.

• URBANISME : CONVENTION DE GROUPEMENT POUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU actuel a été approuvé le 29 mars 2007.

Présentation du lancement d'une révision générale du P.L.U., dont les objectifs sont, à ce jour, les suivants :

1) Prise en compte des évolutions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme telles que : - La loi portant Engagement National pour l'Environnement du 10 juillet 2010 « Grenelle II » ; - La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 ; - La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre) du 07 août 2015, et la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) ;

2) Adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) établi à l'échelle intercommunale

3) Mise à jour des annexes sanitaires du PLU (zonage assainissement collectif, etc.)

La commune de Lassy est aidée dans sa réflexion par le Pays des Vallons de Vilaine. Le choix de réviser le PLU offre toutes les garanties juridiques à la commune de Lassy et permet à la commune de répondre en une seule fois aux objectifs fixés ci-dessus.

Dans ce cadre, le Conseil municipal a :

a) Approuvé le principe de lancer une consultation, conformément au code des marchés publics, pour recruter un cabinet d'études pour l'assistance, le conseil et les études liées à la révision générale du PLU ;

b) Approuvé la constitution d'un groupement de commande pour la révision des PLU des communes de Bourg des Comptes, Baulon, Lassy, Saint Senoux et Guignen, dont la finalité sera le choix d'un prestataire commun qui assurera la réalisation de chacun des PLU concernés. Les dépenses de publicité et de communication diverses seront réparties entre les communes proportionnellement au nombre d'habitants de celle-ci. Le recours à cette procédure permettra :

- La réalisation d'économies d'échelles pour les communes ;
- La mise en cohérence des différents zonages ;

c) Approuvé l'adhésion de la commune de Lassy à ce groupement.

d) Approuvé la désignation de la commune de GUIGNEN comme coordinateur du groupement de commande ;

e) Autorisé M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande telle que présentée ci-avant et annexée à la présente délibération ;

f) Désigné M. Didier LE CHENECHAL, maire comme titulaire et M. LE MERLUS comme suppléant de la commission d'ouverture des plis (COP) du groupement de commande, conformément à l'article 8 du Code des Marchés Publics ;

g) Autorisé les membres ci-dessus désignés à valider les décisions de la COP du groupement de commandes ;

h) Autorisé M. le Maire à signer pour le compte de la commune de LASSY le contrat avec le bureau d'études qui sera chargé de réaliser les études nécessaires à la révision et qui sera désigné par la COP du groupement de commandes.

LA VIE MUNICIPALE

• ENFANCE: CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE POUR LES TAP

Dans le cadre de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires, l'association Loisirs et Culture met à disposition de la commune 2 animateurs chaque mardi et vendredi pour encadrer des groupes élémentaires.

Afin de formaliser leur engagement, le Conseil municipal a validé la convention pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette convention reprend les engagements des 2 parties signataires et fixe le coût d'intervention pour les TAP à 25 € TTC l'heure, coût similaire à celui de l'année scolaire 2014-2015.

Séance du Conseil municipal du 22 mars 2016

• FINANCES : VOTE DU BUDGET

(voir le dossier central)

• AFFAIRES SCOLAIRES : FERMETURE D'UNE CLASSE ELEMENTAIRE A LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

Par délibération du 28 avril 2015, le Conseil Municipal avait accepté l'ouverture conditionnelle d'une classe élémentaire à l'école Camille Claudel pour l'année 2015-2016.

Par courrier du 8 mars 2016, l'inspecteur académique informe la commune de la proposition de fermeture d'une classe en élémentaire à la rentrée 2016-2017.

Au vu des effectifs prévisionnels, l'inspection académique, après avis des membres du comité technique spécial et du conseil départemental de l'éducation nationale, propose en effet de fermer une classe.

Le Conseil d'école réuni le 11 mars 2016 regrette cette fermeture de classe alors que les effectifs scolaires ne baissent pas entre les 2 années scolaires.

Le Conseil Municipal regrette la fermeture d'une classe élémentaire à la rentrée 2016-2017 mais comprend la logique d'équité nécessaire au niveau départemental.

• ENFANCE : CONVENTION DEPARTENARAIT 2016 AVEC LES BRUYERES

L'association « Loisirs et Culture » assure une mission d'animation en mettant en œuvre l'organisation, l'animation et le fonctionnement d'un accueil de loisir pour les enfants de 3 à 14 ans.

Cette mission est effectuée durant toutes les périodes de vacances scolaires (au centre de Bréal sous Monfort) et les mercredis après midi (sur la commune de Baulon).

La convention prend effet au 1^{er} janvier 2016 pour une durée d'1 an renouvelable par avenant chaque année.

Le montant de la participation pour l'année 2016 demandée à la commune de Lassy s'élève à la somme de 26 155 €.

Ce montant est en forte augmentation par rapport à l'année 2015 (18 682 €) car la fréquentation du centre de loisirs connaît une forte progression (706 journées enfants réalisées en 2013, 926 journées enfants réalisées en 2015 et prévision de 1 250 journées enfants en 2016).

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et accepte le versement de la participation de 26 155.00 € demandée pour l'année 2016.

• FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE POUR LA LECTURE PUBLIQUE

Dans le cadre du volet 3 du Contrat de Territoire, la Commune de Lassy peut bénéficier d'une subvention pour l'acquisition de livres, de périodiques et animations ainsi que pour l'acquisition de DVD.

L'enveloppe communautaire allouée à Lassy pour l'acquisition de DVD et de livres, de périodiques et animations n'est pas encore connue.

En 2015, la commune avait reçu 740.74 € pour l'acquisition de DVD et 5 581.14 € pour l'acquisition de livres, périodiques et animations.

Le Conseil Municipal décide donc de solliciter une subvention du Conseil Général d'Ille et Vilaine au titre du volet 3 du Contrat de territoire pour l'acquisition de DVD et une subvention au titre du volet 3 du Contrat de territoire pour l'acquisition de livres et périodiques.

ETAT CIVIL

• **Mariages** : Pas de mariage



• **Avis de naissances** : 3

Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile

• **Décès** : M Guy JUBIN, décédé le 18 février 2016



LA VIE MUNICIPALE

DE BONNES RELATIONS DE VOISINAGE...

Les beaux jours vont revenir, et cela va être l'occasion pour chacun d'entre nous de profiter de nos jardins. Afin de que chacun apprécie pleinement les différentes activités de plein air, il est nécessaire de respecter quelques règles de bon voisinage. Dans ce cadre, la municipalité souhaite vous rappeler la législation en matière de feux de déchets verts et de nuisances sonores.

LES FEUX DE DÉCHETS VERTS

L'arrêté préfectoral du 20 avril 2015, interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts

ARRÊTÉ REGLEMENTANT L'USAGE DU FEU EN ILLE-ET-VILAINE dans le cadre de la protection de la qualité de l'air et la protection des forêts et landes contre l'incendie

ARTICLE 2 DISPOSITIONS APPLICABLES AUX DECHETS VERTS MENAGERS ET DES PROFESSIONNELS

Définitions : sont appelés déchets verts ménagers les éléments végétaux issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages et de débroussaillage issus de particuliers, entreprises et collectivités territoriales pour l'entretien de leurs jardins et parcs.

Sont appelés déchets verts des professionnels ceux issus de l'activité des entreprises, notamment celles en charge de la gestion des espaces verts.

Dispositions applicables :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année et dans tout le département. Cette disposition ne s'applique pas pour l'emploi du feu dans les foyers spécialement aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage (cheminée, chaudière) ou culinaire (barbecue) et visant des produits secs.

LES NUISANCES SONORES

ARRÊTÉ N°60-2014 - PRESCRIVANT LA LUTTE - CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE



ARRÊTE

Article 1 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 2 : En cas de non-respect des conditions d'emploi homologué de matériels d'équipements de quelque nature qu'il soit, d'engins ou de véhicules, sur la voie publique ou les propriétés privées, il pourra être ordonné, en cas d'urgence, de cesser immédiatement les nuisances, sans préjudices des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

Article 3 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi		16h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

LA VIE ÉCONOMIQUE

VOS COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LE BOURG



Crêpes et galettes avec Elodie
Chaque mercredi soir place St Martin.



Pizzas avec « Croc'O'pizz»
Chaque mardi soir sur le parking de la mairie.



Boulangerie : le fournil du Canut

Du mardi au samedi de 7h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h30, le dimanche de 7h00 à 12h30.

Deuxième fournée de pains chauds à 17h00 avec la possibilité de commander votre pain pour le soir au 02.99.42.08.76



Bar tabac épicerie : le Sympatic Bar

Du mardi au samedi de 7h00 à 19h45, le dimanche de 9h00 à 13h30 et de 17h30 à 19h45.



Salon de coiffure : Sylvie coiff mixte

Du mardi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 16h00.



Infirmières diplômées d'Etat

09.60.51.89.53 et 06.73.40.86.50 :
Cabinet sur RDV ou à domicile.



Marché de producteurs locaux : l'échoppe du Canut et place St Michel

Chaque vendredi soir, de 16h30 à 19h30



Taxi : Taxi Mike

Tous parcours, toutes distances et à toutes heures 06 74 65 02 79

LA VIE SCOLAIRE

Rentrée

UN ACCUEIL ORGANISÉ POUR LES FUTURS ÉCOLIERS À L'ÉCOLE CAMILLE CLAUDEL

La municipalité va organiser un moment d'accueil pour les nouveaux enfants qui vont intégrer l'école. Cette demi-journée a pour objectifs de donner des repères temporo spatiaux, mettre en confiance pour l'année scolaire à venir et informer pour rassurer. Une visite des locaux sera donc organisée avec différents acteurs de la vie scolaire : les classes, le dortoir, la garderie, le restaurant scolaire, la cour et ses jeux, la salle de motricité Cette visite se clôturera par un échange convivial. Si votre enfant intègre pour la 1^{ère} fois l'école à la rentrée de septembre 2016, vous pouvez prendre contact avec la mairie qui vous donnera les informations relatives à cet accueil pré rentrée...



Inscription scolaire

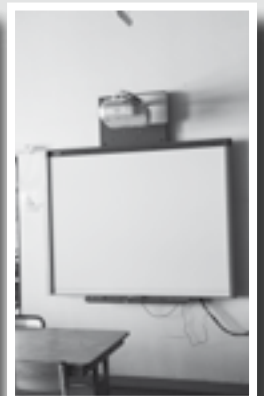
Rentrée 2016-2017



Le dernier trimestre scolaire est en cours et avant le départ en vacances il faut penser à la rentrée de septembre et aux inscriptions des enfants pour ceux qui ne les aurait pas fait. Que ce soit pour l'école, la garderie, la cantine ou les TAPS pour tous renseignements vous pouvez consulter le site de la mairie : <http://www.lassy35.fr>, ou, venir ou appeler la mairie aux heures d'ouvertures : 02 99 42 03 33.

2 NOUVEAUX TABLEAUX INTERACTIFS, DES OUTILS TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Comme annoncé dans le lien 129 dans le dossier central, la municipalité a fait le choix d'investir dans des équipements adaptés aux modes d'apprentissage actuels. Nous savons que nos enfants représentent la génération « Z » et qu'ils apprennent avec l'aide des nouvelles technologies. Cet investissement d'un montant de 6 040 € HT a permis d'équiper deux nouvelles classes. A ce jour, l'école compte quatre tableaux interactifs dans les classes de : CM1, CE2, CE1-CE2 et la salle commune à tous.





LA GRANDE SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

À vivre dans les lieux d'accueil, les crèches et les familles

« L'ARBRE EN COULEURS » AU RYTHME DE LA GRANDE SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Du 15 au 18 mars, dans toute la France, au même moment, 100 000 enfants et leurs parents ont choisi leurs ateliers-jeux, invités par les professionnels de la petite enfance. C'est le premier dispositif national destiné au trio enfants-parents-professionnels. Au Pôle Enfance « **L'Arbre en couleurs** » de Goven, ce n'est pas moins de 60 enfants venus avec leur assistante maternelle ou leurs parents, qui ont participé à « **La Grande semaine de la petite enfance** ». L'équipe de **L'Arbre en couleurs** a souhaité participer à cette initiative nationale afin de dynamiser le projet pédagogique, inviter les parents et les assistantes maternelles de « Copains-copines » pour : jouer, dialoguer, expérimenter, créer, imaginer, rêver ensemble ... Cette année, les ateliers à mettre en scène à l'aide d'un kit fourni, étaient autour du thème de « **L'enfant créateur** ».

C'est en s'appropriant le projet, que l'équipe du Pôle enfance a invité petits et grands chaque matin **autour de sept ateliers :**

Dessiner la musique :

Je danse sur le rythme de différentes musiques.
Je laisse ensuite la musique me guider pour dessiner en utilisant les textures mises à ma disposition.
J'observe ce que la musique m'inspire

Sable :

Je touche, je sens, je ressens, le contact avec le sable.
Je manipule et je crée au gré de mes envies.

Construire, déconstruire :

J'utilise mon imagination pour construire avec les différents supports.
Je participe à une construction en cours. Je prends plaisir à détruire.

Faire du bruit! :

Je donne une deuxième vie sonore à différents contenants. Je tape, je secoue, je gratte.
J'utilise mon corps pour faire encore plus de sons, en tapant dans mes mains, sur mes cuisses. Je chante, je souffle. Je ressens, je constate, j'imites et surtout **je m'amuse!**

Explorateur, créateur :

Je découvre des éléments naturels. J'en choisis un pour le coller sur le tableau.
Je participe à une œuvre collective.

Jeux d'ombres :

J'utilise des objets, mes mains, mon corps pour créer des ombres amusantes.
Je laisse mon imagination me guider pour inventer des histoires.

1, 2, 3 ... couleurs :

Je me laisse emporter par les histoires et les animations de « Mamie qui lit ».

Fin Mars et début Avril annonçant le Printemps, les enfants ont participé au défilé du Carnaval avec l'école publique de Goven, puis à la Chasse à l'œuf avec l'Association Copains-Copines. D'autres projets et activités les attendent encore jusqu'à l'été!



LA VIE CULTURELLE



11 JUIN À PARTIR DE 18H, MUSICOLE EN FÊTE À LASSY

2009 la **fête de la musique intercommunale** voyait le jour et démarrait à LASSY. Après avoir été sur les différentes communes de l'ancien territoire d'ACSOR, Musicole revient faire la fête de la Musique à LASSY le 11 juin. La municipalité est heureuse d'accueillir cet évènement qui fédère des musiciens de toutes les communes de VHBC, c'est aussi l'occasion pour **Musicole** de se faire connaître et de faire découvrir les différentes formes de musique enseignées. Ce sont environ **250 musiciens locaux** qui viendront participer à cette fête de la musique communautaire dans un esprit familial et convivial. **Cinq scènes** proposeront des styles différents : des musiques actuelles, traditionnelles et classiques. **Cinq espaces dédiés** : la salle des fêtes Joseph Legendre, le plateau sportif, le préau de l'école Camille Claudel, la salle multifonction de l'espace intergénérationnel et dans ce même lieu, l'animateur et les jeunes de Lassy partageront des animations au cœur de l'espace jeunes.



Sur place, les bénévoles de **L'APE** permettront à chacun de se désaltérer en proposant une buvette près de la salle de fêtes, et, la restauration sera assurée par **les commerçants lasséens et les producteurs locaux en agriculture biologique**



De gauche à droite: Philippe (maraicher - pain); William (boucher du canut); Christian (le fournil du canut); Loïc (éleveur de volailles); Guillaume (éleveur de chèvres)

SALON DES ARTS CHRISTIANE DELFAU

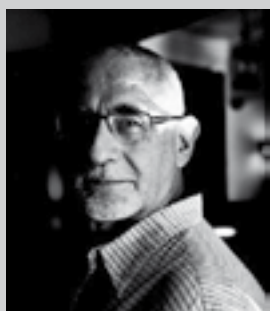
"La 25^{ème} édition du Salon des Arts Christiane Delfau **se tiendra à Guichen du samedi 21 mai au vendredi soir 27 mai 2016**. Une quarantaine d'artistes peintres, sculpteurs, graveurs, photographes ou artisans d'art, professionnels et amateurs animeront les 750m² de l'espace Galatée. L'an dernier, plus de 2000 visiteurs sont venus partager leur passion. De plus, des ateliers gratuits vous seront proposés le mercredi 25 mai de 14h à 17h. Ils sont ouverts à tous, aussi bien aux enfants qu'aux adultes et vous permettent de pratiquer diverses techniques. Venez partager cet évènement convivial et étonnant. Entrée gratuite."



LA VIE CULTURELLE

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS SUGGÈRE QUELQUES LECTURES

Roman «Yeruldegger» de Ian Manook Ed. Albin Michel



En 2013, Patrick Manoukian signe du pseudonyme de Ian Manook un roman policier intitulé Yeruldegger qui remporte le Prix SNCF du polar 2014. Ce polar violent nous permet

d'entrer de plein fouet dans la culture mongole et ses traditions. Ian Manook confirme son talent pour la construction d'intrigues qui mêlent problématiques contemporaines, personnages charismatiques et descriptions foisonnantes des paysages et des coutumes. Dépaysement garanti. A chaque page, Ian Manook fait souffler un vent glaçant sur le lecteur mais on ne décroche jamais.

Résumé :

Cinq ans plus tôt, Kushi, la fille de l'inspecteur Yeruldegger a été enlevée et assassinée pour l'obliger à abandonner une enquête sur la corruption liée au rachat des terres de la steppe mongole. La découverte du cadavre d'une autre fillette va le replonger dans les mêmes tourments. Dans un pays à l'histoire et aux paysages sauvages, une guerre sale d'argent et de pouvoir s'est déclarée autour d'une des richesses minières les plus rares... Pour profiter encore de ces atmosphères envoûtantes tissées par l'auteur, rendez-vous dans Les Terres sauvages.

Chantal Le Bris

Roman « L'Idée ridicule de ne plus jamais te revoir » de Rosa Montero Ed. Métailié



D'abord, il y a le titre. Qui est l'auteur de cette phrase? De quoi parle-t-elle? D'une rupture, d'un deuil? Quelle surprise en découvrant que c'est Marie Curie qui l'a écrite! L'austère physicienne, première femme prix Nobel, a poussé ce cri déchirant arraché par la mort accidentelle de Pierre Curie, son amour, et confié à son journal intime.



Mais ce n'est pas un livre sur la mort. C'est un livre qui, à partir de l'expérience de la mort, celle d'un être cher dont la perte sera, l'auteur le sait, irréparable, va traquer la réapparition

irrépressible de la vie.

Un livre sur la vie, donc, qui, comme pour chacun d'entre nous, doit faire avec la mort.

Une femme, écrivain, ne sait plus comment reprendre le fil de l'écriture après la disparition de son compagnon. Elle en a perdu l'envie. Un livre lui tombe entre les mains : c'est le journal tenu par Marie Curie après la mort accidentelle de son époux, Pierre, en avril 1906...

Chantal Le Bris

Roman «Peyton Place» de Grace Metalious



La réédition du premier grand best-seller international! Le roman qui déchira l'Amérique. Etats-Unis, années quarante. Peyton Place est une petite ville de la Nouvelle-Angleterre, aux apparences tranquilles. Le paysage est en réalité moins glorieux : derrière les façades propres des demeures victoriennes ou celles plus vétustes des maisons des faubourgs, de nombreux drames se jouent.

Dans les beaux quartiers, la jeune Allison ignore tout du secret qui entoure sa naissance et du passé sulfureux de sa mère... Chronique au vitriol d'une petite ville américaine, où la condition des femmes est sans cesse bafouée.

Peyton Place fit scandale lorsqu'il parut en 1956. Jugé « vulgaire », « amoral », « vicieux » ou encore « indécent », le roman connut cependant un engouement sans précédent, puisque 60000 exemplaires furent vendus en à peine dix jours pour atteindre aujourd'hui quelque 10 millions. Le cinéma s'en empara dès sa parution, puis, en 1964, une adaptation en série télévisée, avec Mia Farrow et Ryan O'Neal, vit le jour.

« Plus d'un demi-siècle après sa parution initiale, le captivant roman de Grace Metalious garde son caractère hautement corrosif, dont ne rendait pas compte le soap à succès qui, dans les années 1960-1970, l'a popularisé de ce côté-ci de l'Atlantique — raison supplémentaire pour oublier la série un peu trop sucrée, et revenir à l'acidité de l'original. » Nathalie Crom (Télérama)

La nouvelle Médiathèque 3^e lieu (pôle intergénérationnel), située au 14 rue de la Mairie, depuis le samedi 26 mars 2016.

Horaires d'ouverture:

Mardi: 16h30-18h15 (en période scolaire)

Mercredi: 15h-18h

Vendredi: 16h30-18h15 (en période scolaire)

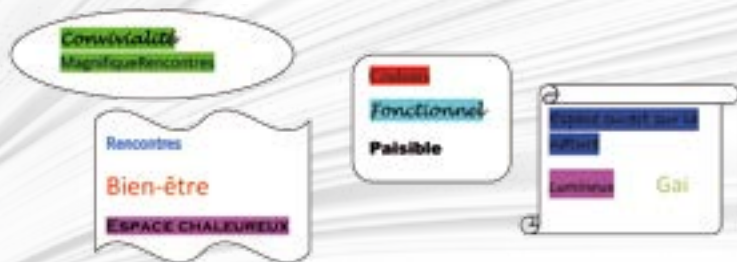
Samedi: 10h-12h

LA VIE CULTURELLE

LA MÉDIATHÈQUE DE LASSY A OUVERT SES PORTES

Samedi 26 mars 2016
Portes Ouvertes de l'Espace Intergénérationnel
Les Lasséens sont venus très nombreux
découvrir leur nouvel espace.

Toute l'équipe de la médiathèque municipale a eu la grande fierté de pouvoir accueillir les nombreux visiteurs venus découvrir ce nouvel espace de culture et de rencontres.
A leur arrivée, les visiteurs ont dû remplir une petite mission : celle de dire en un ou plusieurs mots leurs impressions.
Voici un petit florilège des mots qui ont été prononcés :



L'espace intergénérationnel bruissait, vivait. Les visiteurs ont eu plaisir à essayer le mobilier accueillant et confortable en prenant le temps de siroter une boisson et des amuse-gueules préparés avec talent par les jeunes.
Cet espace est désormais le vôtre. N'hésitez donc pas à en faire votre destination privilégiée quand vous voulez emprunter des ouvrages, prendre le temps de consulter des sites Internet,



profiter de la terrasse de la médiathèque aux beaux jours en feuilletant un magazine, lire une histoire à votre enfant, bref tout simplement prendre le temps de vivre des petits moments de bonheur et de convivialité !

A très bientôt,
L'équipe de la médiathèque

Espace chaleureux

Rencontres

Paisible

Convivialité

Bien-être

Fonctionnel

Lumineux

Gai

Espace ouvert
sur la nature

ACCUEILS PETITE ENFANCE - MÉDIATHÈQUE DE LASSY - 1^{ER} SEMESTRE 2016

La Médiathèque de Lassy propose **deux temps d'accueils destinés aux enfants de 0 à 3 ans**, accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles, grands-parents...

► **Les accueils animés** – mardi de 9h15 à 10h30 - 1 séance par mois, sur inscription

✓ **Eveil Musical** animé par Odile Luong, intervenante à Musicole OU

✓ **Toutes Petites Histoires** animé par l'équipe de la médiathèque

Ces accueils animés sont suivis d'un temps de consultation et prêts de documents

► **Les accueils informels**

✓ **Le Jardin aux histoires** (consultation et prêts de livres) – mardi de 9h30 à 10h30
- 1 séance par mois, sans inscription

Calendrier

Mai :

✓ Mardi 17 mai à 9h30 : **Eveil Musical**

✓ Mardi 31 mai à 9h30 : Accueil Informel – **Le Jardin aux histoires**

Juin :

✓ Mardi 14 juin à 9h30 : Accueil Informel – **Le Jardin aux histoires**

✓ Mardi 28 juin à 9h30 : **Eveil Musical**

Inscriptions et renseignements

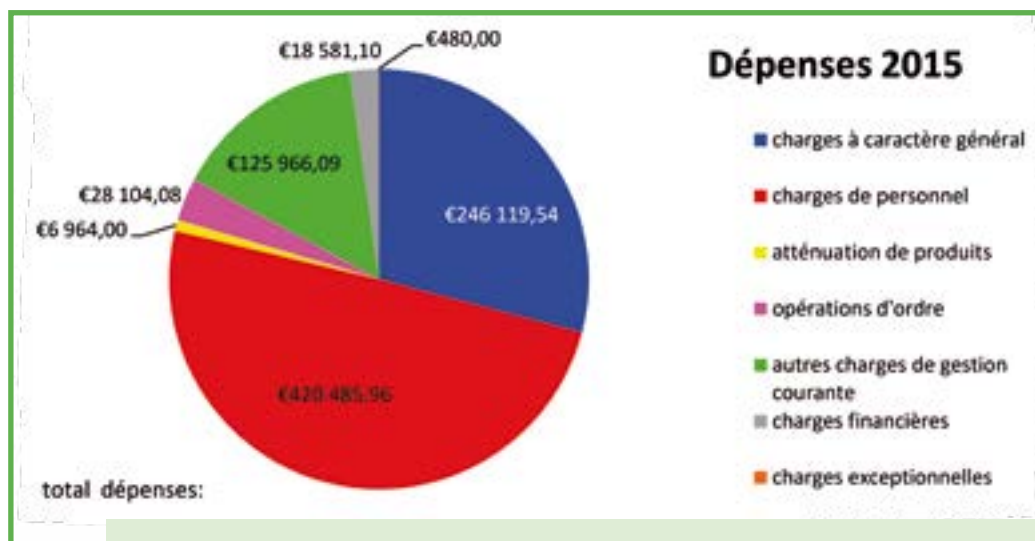
02 99 42 02 87 ou bibliotheque.lassy@wanadoo.fr



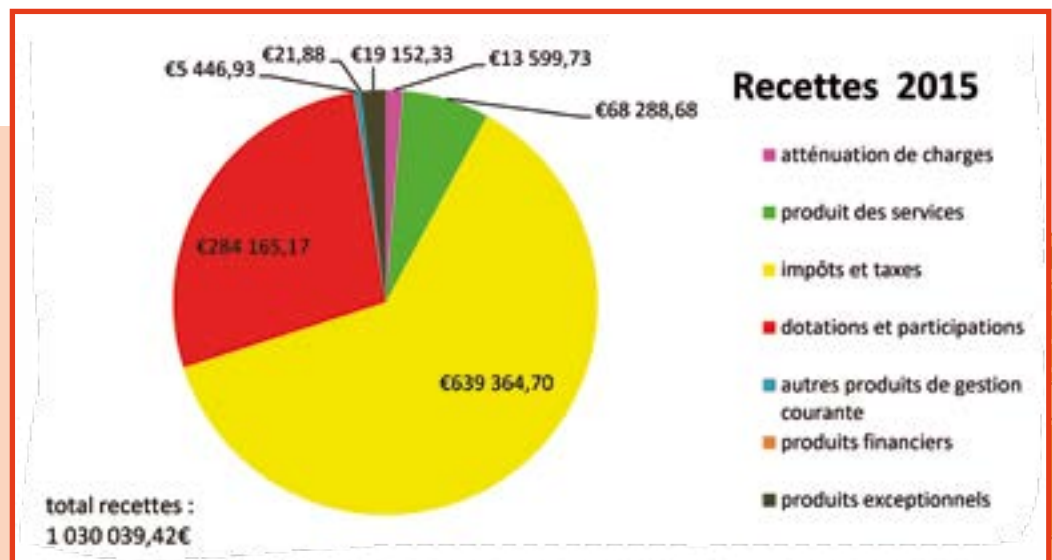
BUDGET

COMMUNAL

Exécution du budget 2015



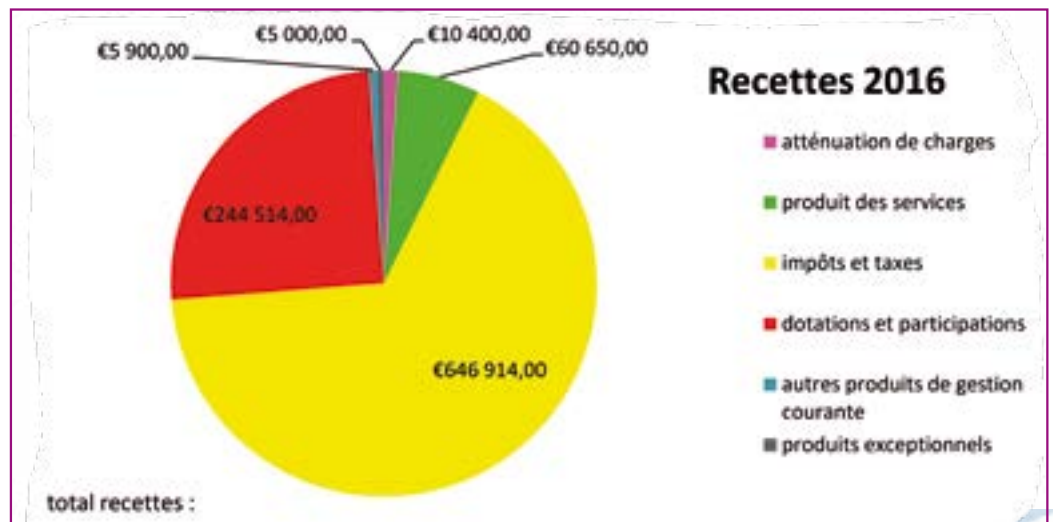
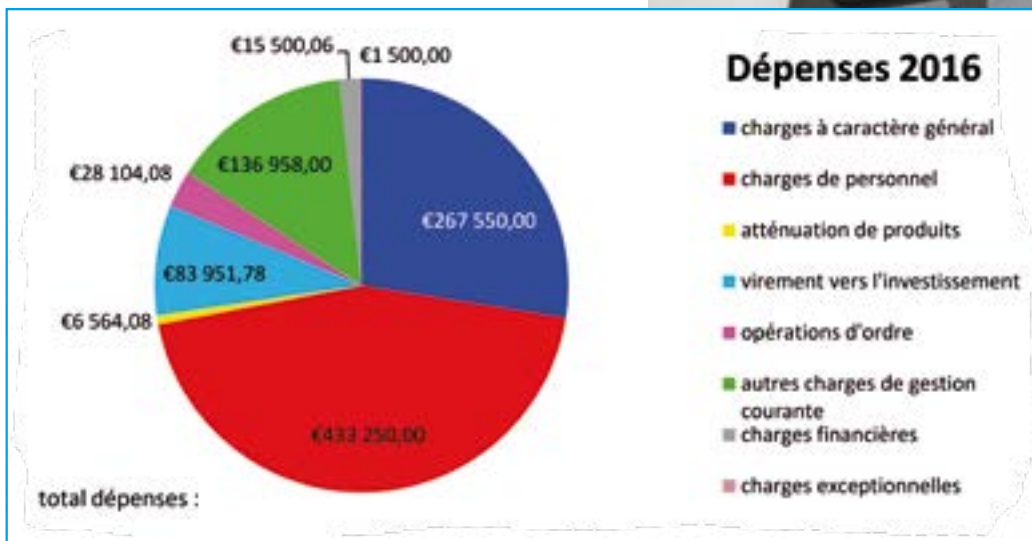
Les charges à caractères générales correspondent aux dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la commune (factures EDF, entretien des routes et des bâtiments, assurances...) Les autres charges de gestion courantes sont le financement du service départemental d'incendie et de secours, le centre aéré, les indemnités des élus... Les charges financières sont les intérêts de la dette.



En investissement (construction de la médiathèque, acquisition de matériel informatique pour l'école, divers travaux structurants...) les dépenses de la commune s'élèvent à 789 763.32 € pour l'année 2015. L'exécution du budget 2015 fait donc apparaître un excédent de clôture en fonctionnement de 183 338.65 € et en investissement un excédent de clôture de 321 303.89 €.

Budget primitif 2016

« Pour 2016, le conseil municipal a voté la stagnation des taux d'imposition, depuis 2010 les taux n'ont pas augmenté sur la commune (habitation 14.33%, foncier bâti 14.33%, foncier non bâti 40.80%) »



La commune poursuit son effort de réduction de la dette municipale, le centre inter-générationnel a été financé sans avoir recours à l'emprunt et les projets d'investissement 2016 se feront sur fonds propres. Ainsi la commune voit son annuité de remboursement de prêt (intérêts compris) passer de 91 955.86 € à 74 571.95 € (soit - 18.90%).



Rénovation extérieure de la salle des fêtes : 80 000 €



Création d'un City stade 30 000 €



Sécurisation du bourg : 48 000 €

En investissement le conseil a approuvé un montant de dépense pour l'année 2016 de 1 138 105.40 €. Quelques uns des nouveaux investissements en 2016 :

LA VIE JEUNESSE

ENGAGEMENT

des jeunes

lors de la porte ouverte

le 26 Mars



Le nouvel espace jeunes de Lassy a ouvert ses portes lors de cette matinée porte ouverte du pôle intergénérationnel du samedi 26 mars.

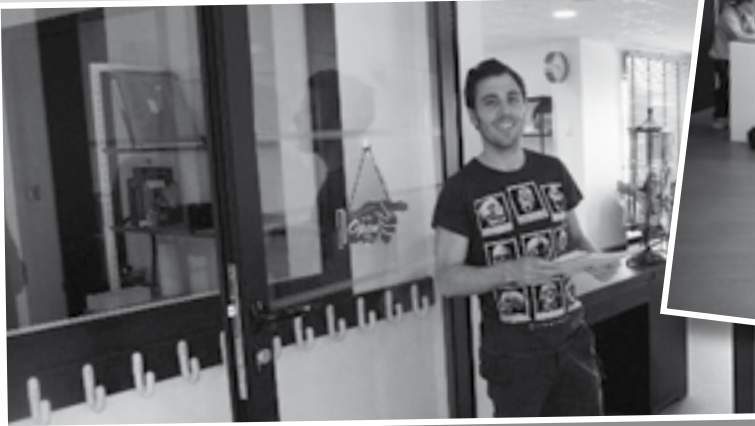
Les jeunes qui fréquentent régulièrement l'espace ont participé à l'aménagement de ce nouvel espace ainsi qu'à la conception de l'arbre à idée situé dans le hall avec la généreuse participation de Mme Chauvelot et de M. Moulard. Pour la porte ouverte les jeunes ont pu proposer un café, des petits amuses bouche salés préparés par eux-mêmes auprès des visiteurs qui sont venus nombreux. Un grand Merci aux jeunes qui se sont investi depuis le début et qui ont répondu présents.



LA VIE JEUNESSE

INFOS PRATIQUES

L'espace jeunes est ouvert le mercredi de 14h à 18h et le samedi 13h30 à 17h30 (sauf exception) pour les Lasséens de 11 ans (entrée 6^{ème}) à 17ans. C'est un lieu de vie pour les jeunes pour s'amuser, découvrir de nouvelles activités, mais aussi pour décompresser ou échanger quelques instants ou tout l'après-midi.



PÂQUES, LES PREMIÈRES VACANCES DANS LE NOUVEL ESPACE : 2 SEMAINES, UN PROGRAMME VARIÉ ET DYNAMIQUE

Semaine du 04 au 08 Avril

Lundi 04
On fait quoi ?
12 places



5€

Mardi 05
Soccer à Bruz
12 places

Mercredi 06
Trouve ton chemin?
10 places



Jeudi 07
Tournoi Jeux de société & palet
12 places



Vendredi 08
Sortie VTT
12 places



Vacances scolaires :
Lundi au vendredi 13h30 - 18h
sauf sortie
Inscription obligatoire.



Semaine du 11 au 15 Avril

Lundi 11
Atelier Chocolat
16 places



4€

Mardi 12
Sortie Piscine
10 places

Mercredi 13
A vous de programmer ?
12 places



Jeudi 14
Tournoi jeux vidéo
12 places

Vendredi 15
Gouter Fin de
Vacances
12 places



Contact
Espace jeunes
06.83.08.15.76
animateur.lassy@gmail.com



DÉCOUVREZ LES IMAGES EN PAGE SUIVANTE

LA VIE JEUNESSE



Tournoi jeux vidéo



Atelier Gaufre et chocolat



Espace jeunes Inside

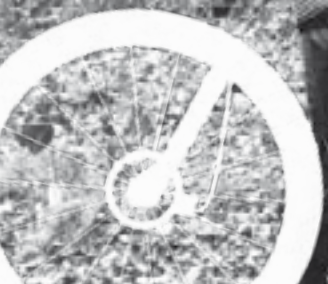
Activités à l'Éspace JEUNES



Chocolats



Sortie VTT



LA VIE PRATIQUE

IMPÔT SUR LE REVENU

- Impôt sur le revenu : le service de déclaration en ligne ouvrira **le mercredi 13 avril 2016**.

Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : 18 mai 2016 à minuit
- date limite de déclaration en ligne : 31 mai 2016 à minuit

Retrouvez tous nos services en ligne sur le site impots.gouv.fr
(déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...)



LE CALENDRIER DES COLLECTES SUR LA COMMUNE DE LASSY :

Mon calendrier

2016

Collectés toutes les semaines

Collectés en alternance tous les 15 jours semaines PARES / semaines IMPAIRES

Collectés toutes les semaines

Règle de sortie les vendredis fériés :
sortez vos bacs le samedi suivant.

+ d'infos ? Des questions ?
Contactez votre Smictom au 02 99 57 04 03 !
accueil@smictom-paysdevilaine.fr
www.smictom-paysdevilaine.fr
*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

VENDREDI > Les communes concernées : Baulon, Bowel, Campel, Goven, Guignen, La Chapelle-Bœuxic, Lassy, Piéchatel, St-Senoux

Cochez les cases pour suivre d'un seul coup d'œil le nombre de sorties de votre bac de déchets résiduels.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
V 1	L 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
S 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
M 5	V 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
J 7	D 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
V 8	L 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
S 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
J 14	D 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14
V 15	L 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
S 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
D 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
L 18	J 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
M 19	V 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
M 20	S 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21
V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
S 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
J 28	D 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
V 29	L 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
S 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
D 31	J 31	J 31	D 31	M 31	M 31	D 31	M 31

Présentez vos bacs la veille au soir de la collecte, les poignées tournées vers la route

RECYCLAGE

Les points de collecte du verre et du papier sur la commune de Lassy :
Salle Polyvalente et les Buttes.



DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE DE LASSY GUICHEN LA PIGEONNAIS

Horaires d'ouverture :

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre): Lundi et Mercredi de 14H à 18H / Vendredi et Samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars): Lundi et Mercredi de 14H à 17H / Vendredi et Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Pour toutes infos :

<http://www.smictom-paysdevilaine.fr/communes/lassy/>

Smictom des Pays de Vilaine

Maison communautaire

36 rue de l'avenir

35 550 PIPRIAC

Tél. réclamations : 02.99.57.04.03

Tél. standard : 02.99.57.02.50



GUICHEN La Pigeonnais

OBJECTIF ZÉRO DÉCHETS, C'EST POSSIBLE?!

Réalisée par la Maison de la consommation et de l'environnement et les associations Bretagne vivante, Eau et rivières de Bretagne, Ivine, la Lpo et Sortir du nucléaire du Pays de Rennes, cette exposition vous éclairera sur le devenir de nos déchets, leur traitement et les moyens quotidiens qui existent pour les réduire. Cette exposition est visible à la Maison de la consommation et de l'environnement **jusqu'au 29 avril 2016. Accueil de groupes sur réservation.**

mce la maison DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nouvelle exposition
Du 8 février au 29 avril 2016

Objectif ZÉRO déchet c'est possible ?!

gratuit

3 bonnes raisons d'aller voir cette expo :

- 1 - Vous concernés.** Alors que les ressources naturelles se raréfient, la société nous pousse à consommer toujours plus... mais aussi à réduire nos déchets. Ne serail-on pas dans une impasse ? Pour mieux cerner la problématique, cette exposition créée par les associations de la MCE se propose de vous éclairer sur le devenir de nos déchets, leur traitement et les moyens quotidiens qui existent pour les réduire.
- 2 - Comment trier ses déchets ?** Dans quelle poubelle mettre les différents emballages ? Que signifient les logos sur les produits que nous achetons ? L'exposition explique les normes et labels à identifier en faveur du recyclage.
- 3 - Vous rêvez d'une vie sans déchets ?** Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Êtes-vous prêt à changer vos habitudes ? Découvrez cinq principes de prévention proposés par Béa Johnson, française vivant aux Etats-Unis, dont la famille produit moins d'1 kg de déchet par an !

groupes sur réservation

Maison de la consommation et de l'environnement
48 bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50
Gare du Charles De Gaulle
Bus : ligne n°1, 2, 11 - Arrêt Champs Libres

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h - Vendredi de 9h à 17h

Plus d'infos sur www.mce-info.org

Articles rédigés par la Mce
Maison de la consommation
et de l'environnement
48 Bd Magenta
35000 Rennes
02 99 30 35 50
info@mce-info.org
www.mce-info.org

COMMISSION DE RÈGLEMENT DES LITIGES DE CONSOMMATION D'ILLE-ET-VILAINE (CRLC 35) :

Une instance de conciliation au service des consommateurs et des professionnels du département

Consommateur, vous avez un différend avec un professionnel...

avec votre fournisseur d'accès à Internet, votre opérateur de téléphonie mobile, votre garagiste, un artisan, votre fournisseur d'énergie (gaz ou électricité), un prestataire de services (voyagistes, cuisinistes, auto-écoles...), un commerçant... La CRLC 35 peut vous aider à le régler à l'amiable.

Elle intervient **GRATUITEMENT** et dans tout le département (le consommateur ou le professionnel doit résider en Ille-et-Vilaine).

Aujourd'hui, elle permet le règlement de 8 affaires sur 10 qui lui sont soumises.

La procédure est simple, rapide et facile d'accès.

Pour saisir la Commission, il suffit d'adresser un courrier à :

**CRLC 35 - 48 bd Magenta
35000 RENNES**

Ou de prendre rendez-vous au 02 99 30 35 55



Pour en savoir plus : www.mce-info.org (rubrique « litiges »)

LA MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT OUVRE LE 4^{ÈME} SAMEDI APRÈS-MIDI DE CHAQUE MOIS

En 2016, pour ceux qui ne connaissent pas la Maison et qui ne peuvent pas nous rendre visite en semaine, la Mce vous donne l'occasion, au travers d'ateliers, de permanences ou de simples rencontres, de découvrir nos associations adhérentes et les bénévoles qui les composent!

Alors, que peut-on faire à la Mce?

Vous pourrez, grâce aux associations de défense des consommateurs, bénéficier de conseils pour vous permettre de régler vos litiges avec votre banque, votre garagiste, un achat sur internet ou tout autre conflit avec un professionnel... et trouver un accord amiable avec celui-ci.

Mais encore?

Les associations de protection de l'environnement, quant à elles, vous invitent à participer à des ateliers spécialement créés pour l'occasion! Construire un nichoir à suspendre dans son jardin, végétaliser une zone urbaine, cuisiner avec les invendus des

marchés, s'informer sur l'habitat écologique, le réemploi... Tout au long de l'année, les ateliers seront animés par les bénévoles des associations en fonction de l'actualité et des saisons!

Vous pourrez aussi découvrir le centre de ressources et de documentation, riche de plus de 4500 ouvrages et revues sur les thèmes de l'alimentation, de la santé, du jardinage au naturel, de l'habitat écologique, de l'énergie, de l'eau... Un lieu riche de ressources pour les particuliers, enseignants, étudiants, éducateurs, animateurs de centre de loisirs ou de structures de proximité, professionnels et bénévoles associatifs, parents d'élèves... et à toute personne intéressée désireuse de s'informer et d'agir.

Gratuit - ouvert à tous. Venez le 23 avril, le 28 mai ou le 25 juin! Nous serons ravis de vous accueillir avec de nouvelles animations, il y en aura pour toute la famille!

ANIMATION LES MARCHÉS BIO VOUS CUISINENT



Promouvoir à la fois son marché, sa production bio locale et sa restauration collective en une seule et même animation, voici l'opportunité qu'offrent Les Marchés Bio vous Cuisinent.

Le principe de cette animation est simple : mettre en place sur le marché bio d'une municipalité une démonstration de cuisine menée par le personnel de la restauration collective municipale avec l'appui de la diététicienne de la Maison de la consommation et de l'environnement de Rennes. Ces derniers sont assistés par des élèves de l'école municipale dans la préparation et la mise en œuvre des recettes qui sont préparées à partir des produits bio effectivement présents sur le marché et proposées à la dégustation aux visiteurs et acheteurs.

Cette animation permet de toucher plusieurs cibles et d'atteindre plusieurs objectifs de manière efficace et ludique :

-Dynamiser son marché : une animation faisant l'objet d'une communication en amont attire de nouveaux clients et fidélise les clients connus.

-Valoriser sa production locale : les produits du marché sont mis en avant par des propositions d'utilisation dans des recettes facilement reproductibles à la maison. Les producteurs locaux sont bien identifiés par les visiteurs.

-Valoriser sa politique de restauration collective : le personnel

de la restauration collective municipale qui le souhaite sort de la cuisine et montre aux parents d'élèves le travail de qualité effectué au quotidien. La diététicienne appuie et explique les choix en cohérence avec les enjeux santé, économiques et environnementaux. Grâce à ce projet, de nouvelles recettes pourront également intégrer les menus des cantines municipales.

-Sensibiliser les enfants de l'école primaire : grâce à l'intervention en classe d'une diététicienne et à l'élaboration de recettes avec les enfants, ces derniers sont sensibilisés aux ingrédients locaux de qualité, à l'équilibre alimentaire, à la saisonnalité et au lien entre production-consommation-santé.

Déjà testés et approuvés sur plusieurs marchés bio d'Ille-et-Vilaine (Bruz, Cesson-Sévigné, Guichen), Les Marchés Bio vous Cuisinent connaissent un grand succès et comptent suivre le développement des marchés bio sur le département!

Pour mettre en place une animation Les Marchés Bio vous Cuisinent sur votre marché bio, contactez Nadège LUCAS (Agrobio 35), 02-99-77-09-49 / n.lucas@agrobio-bretagne.org ou Rolande MARCOU (Service nutrition Mce) : 02-99-30-77-78 / rolande.marcou@mce-info.org

LA VIE ASSOCIATIVE

Nous rappelons aux différentes associations Lasséennes, qu'il est possible de nous envoyer des articles concernant leurs activités ; leurs évènements afin de les promouvoir. Il vous suffit de déposer votre article manuscrit en mairie ou par version informatique à l'adresse : adjoint3.lassy@orange.fr. Nous soulignons que chaque association reste responsable des éléments qu'elle transmet à paraître dans le Lien. Concernant le calendrier d'envoi, nous vous renvoyons à la page 2 de chaque numéro.

La **réunion annuelle** organisée par la municipalité avec les associations pour anticiper le calendrier des évènements de 2017 aura lieu **le vendredi 22 Avril à 19H en salle du conseil à la mairie**

CLUB DES AJONCS DE LASSY

Manifestations d'avril à septembre 2016 :

- 1 - Club tous les 2, 4 et 5 jeudi du mois (belote, tarot, palets, marche) suivi d'un goûter et anniversaires le dernier jeudi du mois
- 2 - Sortie Plein Air Restaurant le samedi 21 mai 2016
- 3 - Concours Cantonal de Palets le lundi 20 juin 2016
- 4 - Sortie Plein Air Restaurant le samedi 23 juillet 2016

Club des Ajoncs de Lassy



LES CLASSES **6** À LASSY

« Retenez dès aujourd'hui la date **du samedi 5 novembre 2016** pour fêter les classes 6 à la salle des fêtes de Lassy. D'autres informations seront transmises ultérieurement. »

ACTIVITÉS DU PONT DE PIERRES POUR 2016



Calendrier de l'association

Avril

Samedi 16 avril - 9 h 00 - Place Saint-Martin	Balisage «Circuit des landes» - Le bourg / La Lande de bas + Débalisage boucle sur Baulon
Samedi 30 avril - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée

Mai

Samedi 21 mai - 10 h 00 - Place Saint-Martin	Activité Natura 2000 : réalisation de nichoirs
Dimanche 29 mai - 10 h 00 - Salle de J. Legendre	Randonnée sur Lassy dans le cadre de la «Journée solidarité» avec Sourire Malgache

Juin

Jeudi 2 juin - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
Samedi 4 juin - 8 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée La Roche Bernard «Les buttes de Vilaine» (13,5 km) Après-midi : Billiers

Septembre

Samedi 24 septembre - 8 h 30 - Place Saint-Martin	10 h 45 - Musée de la baie - Village de Saint-Léonard 12 h 00 - Pique-nique au Grouin du Sud 15 h 00 - Traversée de la baie du Mont-Saint-Michel 20 h 00 - Dîner à Genêts INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE (avec bulletin)
---	---

Octobre

Samedi 8 octobre - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée
Jeudi 13 octobre - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
Samedi 15 octobre - 9 h 00 - Place Saint-Martin	Natura 2000 : chantier rivière

Novembre

Dimanche 20 novembre - 8 h 00 - Place Saint-Martin	Randonnée + déjeuner (13 h)
Samedi 26 novembre - 9 h 00 - Place Saint-Martin	Balisage - Nettoyage de chemin

Décembre

Jeudi 8 décembre - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
--	------------

A noter pour 2017 :

Samedi 11 février - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée
Samedi 25 février	Assemblée générale

Rendez-vous 10 mn avant l'heure de départ indiquée.

LA VIE ASSOCIATIVE



TRAVERSEE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

Samedi 24 septembre 2016

Traversée de la Baie : Bec d'Andaine/Tombelaine, avec un guide Naturaliste indépendant, diplômé d'état.

Programme :

8 h 30 – Départ de Lassy, place Saint-Martin (se présenter 10 mn avant le départ).
10 h 45 – RV Ecomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel à Saint-Léonard.
12 h 00 – Pique-nique au Grouin du Sud.
14 h 00 – Départ pour le Bec d'Andaine (commune de Genêts).
15 h 00 (précises) – Départ du Bec d'Andaine (Genêts) pour la traversée de la Baie
Traversée de 8 km – 3 h 30 / 4 h 00 (aller/retour).
Traversée commentée : faune, flore, histoire, légendes, géologie...
Démonstration et explication des sables mouvants.
Tarif de la traversée : 12 €/personnes (à régler à l'inscription).

Contacts :

Portable Monique :
06 10 97 03 65
gevigne@wanadoo.fr
Portable Gérard :
06 28 84 14 41

Tenue vestimentaire : pieds nus (ou chaussons néoprène), short, bien couvert sur le haut du corps.

20 h 00 – Dîner : 20 €/personne (boissons non comprises), règlement sur place.
Snack-bar « Le Genêts », 36, Grande rue à Genêts (02.33.70.84.19).

Carte des destinations de la journée :

- 1) Ecomusée de la baie du Mont Saint-Michel à Saint-Léonard
- 2) Le Grouin du sud : pique-nique
- 3) Bec d'Andaine : départ de la traversée
- 4) Dîner à Genêts



BULLETIN D'INSCRIPTION

accompagné d'un chèque de 12 €/personne à l'ordre du Pont de pierres à retourner à Monique VIGNE, 4 rue Pierre-Marie Josse, 35580 LASSY

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Téléphone : Adresse Internet :

Nombre de personnes : Adultes Enfants (de + de 6 ans)

Le

Signature

L'ANIMATION JEUNESSES COMMUNAUTAIRE (AJC) ÉTÉ 2016



BIENVENUE À L'AJC

■ Inscription ■ Programme et activités ■

L'AJC c'est un dispositif financé par la communauté de communes VHBC et organisé chaque année par l'UFCEV de Guichen en partenariat avec les espaces jeunes Léo-Lagrange et communal. C'est l'offre de loisirs et séjours durant le mois de juillet pour les jeunes du territoire de 12 à 17 ans (Guichen, Guignen, Bourg des Comptes, Saint-Senoux, Baulon, Goven et Lassy). En 2016 l'équipe d'animation accueillera du 6 au 29 juillet les jeunes du lundi au vendredi, au complexe sportif Henri Brouillard de Pont-Réan ou en séjour.



Michaël Raguenéz directeur de l'AJC de Guichen

L'AJC ce sont des animations variées mettant en avant les jeunes comme acteurs de ces dernières, encadrés par des professionnels qualifiés de l'animation jeunesse. Camille notre animateur de Lassy fait partie de cette équipe. Il est partie prenante dans le dispositif de son élaboration, à son organisation en amont, sa réalisation en juillet et son bilan à la fin des semaines d'animations. C'est pour cela que l'espace jeunesse de Lassy est fermé en juillet permettant ainsi aux jeunes de Lassy de bénéficier d'un dispositif élaboré à l'échelle de la communauté de commune, offrant ainsi des animations variées et de qualité. Cela permet aussi aux jeunes Lasséens de retrouver leur animateur et de profiter de ces offres de loisirs (bivouacs, séjours), avec leurs amis du territoire.

Comme chaque année **une réunion d'information pour les jeunes et leurs parents** marquera le début des inscriptions. Elle est programmée **le 20 mai à 18h30** au complexe sportif **Henri Brouillard à Pont-Réan**. Notez bien cette date et soyez attentif à la parution du programme soit en vous adressant à Camille à l'espace jeune de Lassy, ou, aux collèges de Guichen ou Guignen, ou prendre contact avec Michaël Raguenéz responsable local du Clad/UFCEV - Mairie de Guichen, Place Georges Le Cornec 02 99 57 06 43. La plaquette sera téléchargeable sur le site www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr

ADMR

L'ADMR du Canton de Guichen, Association d'Aide à Domicile auprès de tous les publics (Personnes Agées, Personnes Handicapées, Familles etc...), recherche pour :

> les périodes de vacances (Juillet, Août)
- des Aides à domicile pour de l'aide à la Personne

> à compter du mois de Septembre :
- des Aides à domicile pour de l'aide à la Personne + de la garde d'Enfants

Permis, véhicule et expérience souhaités.

Pour tous types d'interventions possibles :

- Ménage, entretien du linge, repassage
- Préparation de repas et aide à la prise de repas
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette,
- Courses, accompagnement

**OFFRE
D'EMPLOI**



Envoyer une lettre de motivation et un CV à l'attention de la Présidente, Pierrette DALIBOT :

ADMR du Canton de Guichen
36, rue de la gare
35850 Bourg des Comptes
Ou par Email : guichen.asso@admr35.org

Le Bâtiment intergénérationnel

EN IMAGES

ÇA S'EST PASSÉ À LASSY

Le 3^{ème} lieu a ouvert ses portes aux Lasséens
le 26 Mars 2016.

Un petit tour en images pour le faire découvrir en couleur. Son hall spacieux et coloré surmonté d'un arbre à idées que vous pourrez remplir lors de votre passage. Sa médiathèque lumineuse, chaleureuse, ouverte sur la nature et fonctionnelle, lieu propice aux échanges. Son espace jeune en style industriel avec des zones dédiées aux multiples activités que les jeunes vont pouvoir réaliser avec l'animateur. Et sa salle multifonction accessible à ce jour pour diverses activités. Partons faire cette découverte en images.

Hall
spacieux



Espace
Jeux



Espace
Enfance



Espace
Ado



Espace
Salon
lecture



Espace
Romans



Tablette
liseuse



Espace
informatique



Espace
accueil et
périodique



Une visite dans
La médiathèque

Porte
ouverte :
un
public
présent

Une visite dans L'Espace Jeunes

lieu de **RENCONTRES**
de **CONVIVIALITÉ**
et de **CITOYENNETÉ**



à tous

Merci



Zone
salon de
discussion



Zone
Jeux



Zone
activité
cuisine



Zone
accueil

Malgré une journée pluvieuse,
un public présent a reçu un
accueil chaleureux avec des
délices sucrés de Christian
Calvard, et, salés confectionnés
par les jeunes. Merci à
« Monique et Josiane » section
art floral Le Pont de pierres
pour avoir réalisé à 4 mains de
magnifiques compositions floral.

